COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 16 Avril 1935

RAPPORT

PRESENTE PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1934 Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1935

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Boyer (Paul), C. &, Président.
Celier (Alexandre), C. &, Vice-Président.
ERNEST-PICARD (Paul), C. &.
Farnier (Charles), O. &.
Jameson (Robert), &.

MM. Lewandowski (Maurice), C. *, *.

Naud (Joseph), *.

Parmentier (Jean), G.O. *, *.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), O. &; ROBERT (Max), O. &; BOURGEOIS (André), &, ...

DIRECTION GÉNÉRALE

MM. Farnier (Charles), O. &, Administrateur, Directeur Général; Lewandowski (Maurice), C. &, &, Administrateur-Directeur.

MM. Capet (Georges), *, Boyer (Jean), O. *, &, Duran (Paul), *,

M. Bizot (Henry), Secrétaire général.

MM. Ferrières (Guy de), &,
LATHÉLIZE (Léon), &,
FOURNEL (Émile), &,
BOYER (Paul-Albert), &,
BERNHEIM (Albert),

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
ALLAIN, \$.
AUBERT, \$.
BONABEAU, O. \$.
BOULENGER, \$.
CHAPUIS, O. \$.
CHEVALLIER, \$.
COLLIN, O. \$.
COUVREUR, \$.
DAMOY, \$.
DARRASSE, \$.
DEFERT, \$.

MM.
Deséglise.
Ernault, \$\frac{a}{k}\$.

Ganne, \$C. \frac{a}{k}\$.

Gaupillat.

Gauthier-Maréchal (Ch.), \$\frac{a}{k}\$.

Gillan.

Hugot, \$\frac{a}{k}\$.

Klotz, \$O. \frac{a}{k}\$.

Lemoine \$\frac{a}{k}\$.

Lepage, \$\frac{0}{k}\$.

MM.
LIORÉ, O. \$\frac{1}{8}\$.
LORILLEUX, \$\frac{1}{8}\$.
LYON, C. \$\frac{1}{8}\$.
MALMENAYDE.
MERVEAUX, O. \$\frac{1}{8}\$.
MOUREAUX.
PANHARD, \$\frac{1}{8}\$.
PINGAULT, O. \$\frac{1}{8}\$.
SAILLARD, O. \$\frac{1}{8}\$.
VILLEMINOT, C. \$\frac{1}{8}\$.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 16 Avril 1935



PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1934 Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MIGLIONS Rue Bergère, 20 1935

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires du 16 Avril 1935

MESSIEURS,

Dans les années d'épreuve qui viennent de s'écouler avec des alternatives diverses, 1934 n'a marqué aucun progrès apparent et le monde a connu à nouveau les déceptions d'une période de pénible ajustement. Bien que l'incertitude monétaire continue d'entraver les efforts, les gouvernements intéressés ne sont pas tous d'accord sur l'opportunité d'une stabilisation définitive. Ainsi les théories s'affrontent, les expériences se succèdent sans qu'aucune des tentatives nouvelles ait encore prouvé son efficacité. Le jeu des lois économiques dans un univers dépouillé de réglementations artificielles apparaît de plus en plus comme la seule solution logique. Mais la politique rigoureuse qu'elle appelle dans tous les domaines, la collaboration confiante qu'elle exige entre les Etats, lui font préférer des mesures d'exception qui, décidées au jour le jour au gré des nécessités les plus urgentes, finissent par paralyser les échanges internationaux. Leur incohérence propage une inquiétude générale qui masque la progression de certains indices favorables.

Après avoir longtemps attendu la hausse des prix de revient à l'étranger, la France a reconnu qu'il lui appartenait d'opérer elle-même l'adaptation

indispensable de ses conditions de production. Elle s'est engagée dans cette voie et, si elle subit aujourd'hui les conséquences de quelques années de retard, le caractère encore modeste des résultats obtenus ne doit pas être un motif de découragement. Le changement d'orientation qui vient d'être réalisé en matière agricole, au prix d'un sacrifice nouveau imposé aux cultivateurs, a levé le principal obstacle qui retenait cette évolution. Les autres branches de la production connaissent elles aussi des jours difficiles. Loin de recueillir le fruit d'efforts prolongés, l'industrie a subi une dépression qui l'a ramenée presque au niveau le plus bas de la crise. Seuls les charbonnages ont marqué temporairement une légère progression. Les textiles ont reperdu leur avance. L'activité du bâtiment a été inférieure de près de moitié à son maximum de 1930. La métallurgie n'a pu conserver le terrain qu'elle avait acquis. Sans avoir jamais approché les chiffres enregistrés à l'étranger, le chômage a augmenté dans une proportion encore inconnue en France.

Le commerce a subi le contre-coup de la réduction de la consommation intérieure. Les recettes des chemins de fer et les paiements par compensation ont sensiblement reculé. Cette contraction des échanges doit trouver son remède dans une baisse parallèle des prix qui s'est esquissée déjà au cours de l'année. Le coût de la vie a fléchi et l'écart considérable qui sépare les cours des produits nationaux de ceux du dehors s'est atténué de près d'un tiers. Les exportations qui ont sensiblement crû en tonnage ont à peine diminué en valeur et le déclin des importations a ramené le déficit de la balance commerciale de 10 à 5 milliards. Ces éléments ne doivent certes pas être surestimés, mais ils permettent d'espérer que le pays pourra, sans courir d'aventures, améliorer graduellement ses moyens de lutte contre la concurrence.

L'Etat a collaboré à cette œuvre générale. Reconnaissant que les contribuables pliaient sous le poids de charges disproportionnées avec la restriction des affaires et des profits, il s'est efforcé de mieux adapter ses conceptions financières aux nécessités économiques. La compression des dépenses aurait dû sans doute être poussée plus loin. Tout au moins a-t-elle été amorcée. D'autre part, il a été mis un terme aux augmentations d'impôts et la réforme fiscale a complété ce premier résultat en

opérant une répartition des taxes mieux appropriée dans l'ensemble à la situation actuelle. Après avoir placé dans le public plus de 17 milliards d'emprunts pour ce seul exercice, le Gouvernement, craignant de contribuer au maintien de taux élevés, a résolu en fin d'année de s'adresser davantage au marché à court terme; il n'ignore pas en effet que les risques d'échéance ont toujours été atténués jusqu'ici dans les mauvais moments par la fidélité des souscripteurs de bons. Pour conférer à cette méthode sa pleine efficacité, il faudrait, en assurant un équilibre budgétaire plus rigoureux, lui donner pour assise la confiance raisonnée des épargnants. Ainsi le Trésor pourrait profiter d'une ambiance améliorée pour consolider ses engagements et permettre aux autres collectivités de couvrir leurs besoins.

La sauvegarde de la monnaie demeure la clef de voûte de la politique financière et économique de la France. Avec des réserves d'or accrues de 5 milliards, un pourcentage de couverture excédant 80 0/0, le franc ne peut subir aucune atteinte de l'extérieur. Le rattachement du dollar à l'or, pratiqué en fait durant les derniers mois, est resté sans effet sur le franc en dépit des craintes souvent formulées et la preuve semble avoir été ainsi fournie qu'une stabilisation des autres devises ne s'accompagnerait pas nécessairement d'un violent retrait de capitaux. Dans un moment où les souffrances éprouvées donnent de l'attrait aux solutions de facilité, les pouvoirs publics comme l'institut d'émission se sont déclarés hostiles à toute mesure tendant à modifier la parité actuelle. Un tel bouleversement, réalisé de propos délibéré, soumettrait le pays, dans un temps où les effets de la dépréciation passée ne sont pas encore effacés, à une épreuve d'une portée incalculable qu'aucun motif sérieux ne justifierait. L'état du marché, qui n'est caractérisé ni par un endettement excessif de la population ni par un resserrement du crédit, ne saurait donner le moindre prétexte à cette opération. Bien au contraire, les disponibilités accrues au cours des dernières années par les importations de métal n'ont jamais cessé d'être abondantes et les besoins encore contractés du commerce et de l'industrie ont toujours été amplement approvisionnés par un système bancaire demeuré sain.

Après avoir longtemps cherché sa route, la France a su ébaucher le revirement nécessaire. Certes, la tâche entreprise est loin d'être à son terme. Elle suppose encore bien des renoncements, mais si elle est poursuivie avec persévérance sans être contrariée par l'incertitude extérieure, elle doit aboutir au succès.

Les circonstances dans lesquelles s'est déroulé l'exercice 1934, si elles permettent de noter sur quelques points une nuance plus favorable, n'étaient pas de nature à faire disparaître les difficultés auxquelles se heurte notre exploitation et dont nous vous avons maintes fois entretenus. Elles n'autorisaient guère d'autre ambition que celle de terminer cette année encore avec un bilan parfaitement sain, un actif amorti avec rigueur, des risques soigneusement pesés et assortis de provisions suffisantes. Maintenir intactes, dans une période très ingrate, des forces dont i'avenir réclamera, nous l'espérons fermement, l'emploi complet, c'est un résultat dont vous appréciez comme nous la valeur. Nous sommes en mesure de vous donner l'assurance qu'il a été une fois de plus obtenu.

Nos dépôts qui, après avoir remonté pendant l'été, avaient subi en automne un fléchissement dû partie à l'émigration de soldes étrangers, partie à la ponction consécutive aux émissions du Trésor, se sont relevés légèrement en décembre et se retrouvent à un montant quelque peu inférieur à celui de l'année dernière.

Nous avons gardé à nos remplois le caractère de liquidité que nous persistons à considérer comme essentiel. Le modique relèvement du loyer de l'argent à court terme qui n'a duré que quelques mois s'est traduit pour nous par un profit appréciable. Soucieux d'apporter au maintien de l'activité économique tout l'appui compatible avec une gestion prudente, nous avons continué de mettre à la disposition de notre clientèle les facilités que celle-ci a coutume de trouver auprès de nous. Elle y a, d'une manière générale, fait appel avec une modération qui témoigne que dans l'ensemble les stocks ne pèsent pas d'un poids excessif sur les trésoreries et que la plupart des entreprises observent une attitude expectante.

Notre service des affaires financières a donné son concours au placement des titres émis par l'État français ou garantis par lui. Il a participé également aux emprunts de la Ville de Paris et de diverses collectivités locales, de l'Algérie, de la Tunisie, du Gouvernement belge, du Crédit Foncier, du Cré-

dit National, des réseaux de Chemins de fer, du Métropolitain et de diverses sociétés d'électricité. Les augmentations de capital ont été peu nombreuses.

La Bourse n'a montré qu'une faible activité. Les légères manifestations de hausse qui se sont dessinées sur le marché des valeurs à revenu variable sont demeurées sans lendemain devant l'atonie du public et les cours se sont effrités. Un mouvement inverse s'est produit sur les obligations.

Nos agences ont continué de subir l'éffet de la réduction générale des affaires. La chute des cours du blé et du vin a durement frappé les régions agricoles. Paris a ressenti les difficultés du commerce de luxe et de certaines industries. Lyon a dû faire face à un nouveau fléchissement des exportations de soieries. Dans le Nord et dans l'Est, les filatures et les tissages sont retombés dans le marasme tandis que la métallurgie et les mines se défendaient péniblement contre la concurrence. Les ports, qui avaient été les premiers touchés, ont été relativement plus épargnés.

Notre service des relations étrangères, gêné par des prohibitions douanières et par des restrictions de change qui ont amenuisé encore le commerce international, s'est borné à entretenir les relations bancaires nouées depuis longtemps avec les institutions officielles et nos principaux correspondants de tous les pays. Ce courant d'affaires ne pourra s'amplifier que lorsque des circonstances plus propices au mouvement des capitaux auront prévalu dans le monde.

La Grande-Bretagne a su tirer au bénéfice de son industrie le meilleur parti de la réorganisation de son marché impérial. Mais les résultats qu'elle a obtenus sont insuffisants pour apporter au chômage, dont elle souffre plus que la France, un remède définitif. Ses échanges avec l'étranger sont en effet demeurés à peu près stationnaires. La place de Londres a bénéficié d'un afflux de capitaux que les fluctuations monétaires n'ont pas découragé et la baisse du loyer de l'argent a atteint des niveaux sans précédent. Le faible rendement des remplois, joint à la nécessité de conserver une liquidité analogue à celle de nos autres compartiments, a contrarié l'action de nos

agences anglaises. Notre siège de Londres a maintenu ses opérations à un chiffre normal. Ceux de Liverpool et de Manchester se sont ressentis des difficultés des industries houillère et textile.

Aux États-Unis, le Président Roosevelt a poursuivi une expérience dont les diverses phases se succèdent sans qu'il soit encore possible d'en mesurer les répercussions. La French American Banking Corporation a continué de mettre son crédit au service des maisons françaises.

La Belgique est restée durant tout l'exercice fidèle à l'étalon or, mais sa situation particulière l'a rendue plus sujette à la contagion d'une politique de facilité monétaire. Notre agence de Bruxelles, tout en maintenant son concours aux échanges avec la France, est demeurée sur l'expectative.

L'Égypte, favorisée par un budget en excédent et par une récolte cotonnière qui s'écoule sans difficultés, est un des rares pays dont l'équilibre économique paraît rétabli sur des bases normales. Toutefois la question de la dette publique extérieure reste encore pendante. Nos agences d'Alexandrie, du Caire et de Port-Saïd ont réussi à développer leur activité.

L'Australie a poursuivi son redressement et des conversions avantageuses ont pu être réalisées. La baisse des cours de la laine qui est survenue depuis juin dernier a temporairement arrêté cette évolution. Les maisons d'exportation françaises, qui forment le noyau de notre clientèle à Melbourne et à Sydney, ont volontairement restreint leurs affaires et nos résultats en ont été affectés.

Les Indes ont bénéficié d'une amélioration de l'industrie. Notre agence de Bombay qui continue à prendre part au financement des envois d'or a pu accroître le volume de ses opérations commerciales.

A Madagascar, la récolte du riz a été insuffisante, et, sauf pour la vanille et le café, les prix se sont effondrés. Des faillites importantes se sont produites. Dans des circonstances aussi peu favorables, nos agences ont maintenu le contact avec une clientèle qui leur est attachée depuis longtemps et qui constitue l'élément le plus sain de la colonie.

La Tunisie, après une longue période de prospérité, subit depuis quelques années le contre coup du malaise agricole. Afin de remédier à une situation qui devenait critique, la Régence est intervenue pour aménager les rapports entre créanciers et débiteurs. Nos agences n'ont pu rester complètement à l'abri de ces difficultés.

Notre personnel a fait preuve d'un zèle et d'un dévouement dont nous n'avons eu qu'à nous féliciter.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation et au sujet duquel les rapports de votre Commission de contrôle et de vos Commissaires des comptes vous donnent les détails nécessaires, a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Toutes les créances reconnues douteuses, les dépenses d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres forts ont été amorties.

Notre portefeuille et nos participations continuent de figurer pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

Notre trésorerie a été maintenue à tout moment parfaitement liquide.

Nous avons racheté 227 parts de fondateur pour 37.580 fr. 27 c. Cette somme a été prélevée sur les bénéfices de l'année et ajoutée, conformément à vos décisions, à la réserve spéciale constituée à cet effet, qui a été portée de ce fait à 5.649.699 fr. 01, coût de 44.173 parts rachetées.

Le compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais généraux, prélèvement pour la caisse de retraites, charges fiscales, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 39.054.359 fr. 70 c., sur lequel il vous revient, aux termes des statuts, 35.759.162 fr. 80 c. Nous vous proposons d'y joindre une somme de 4.240.837 fr. 20 c. prélevée sur le compte

4504

4413 209

des actionnaires qui restera doté de 6.239.941 fr. 90 c. après cette amputation. Ce prélèvement nous paraît justifié par les mêmes considérations que nous vous avons précédemment exposées et que vous avez ratifiées.

Si vous approuvez cette mesure, le dividende sera fixé à 50 francs par action. Un acompte de 20 francs ayant été payé le 31 janvier dernier, le solde de 30 francs sera mis en paiement le 31 juillet sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

Chaque part de fondateur aura droit à une somme de 8 fr. 123 payable le 31 juillet, également sous déduction des impôts.

Votre Conseil a été éprouvé par la perte d'un de ses membres, M. Alfred Bechmann, qui n'avait cessé pendant vingt-six ans de donner à notre Établissement les marques de son attachement et de lui apporter l'appui de ses grandes connaissances professionnelles. Vous partagerez certainement les regrets que sa disparition nous a causés.

Le mandat de M. A. DE LAVERGNE, membre de la Commission de contrôle, est expiré. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des Commissaires pour vérifier les comptes de l'exercice 1935. Les Commissaires sortants, MM. A. DE LAVERGNE, M. ROBERT et A. BOURGEOIS, sont rééligibles.

BAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

Messieurs,

En dépit des difficultés qui ont pesé sur la situation économique du pays au cours de l'an passé, les résultats de l'exploitation de votre Société se présentent dans des conditions relativement meilleures que celles de l'exercice précédent.

La raison principale en est dans un certain renchérissement du loyer de l'argent qui avait déjà été constaté à la fin de 1933 et qui s'est affirmé au cours de 1934, spécialement pendant le premier semestre.

Le remploi des fonds confiés par la clientèle à votre établissement s'en est trouvé facilité et, par voie de conséquence, les profits de cette branche importante de votre exploitation se sont accrus de façon appréciable.

Le volume des affaires financières a été sensiblement égal à celui de l'exercice précédent, mais comme ces opérations ont porté, pour la plus grande partie, sur le placement de valeurs de l'État et des collectivités publiques, leur contribution aux bénéfices de l'année a marqué une légère régression.

Les opérations de bourse sont demeurées peu actives.

Grâce à la prudence de votre Direction et malgré la gravité de la crise, les opérations de banque n'ont entraîné que de très faibles risques. Confor-

mément à la pratique constamment suivie, les créances litigieuses ou douteuses ont été amorties ou largement approvisionnées, de façon à éviter tout mécompte dans l'avenir.

Votre Direction a poursuivi sa politique de compression des frais généraux; ses efforts sont toutefois limités par la nécessité de maintenir les services de votre établissement en état de faire face à un courant d'affaires demeuré sensiblement le même.

Les bénéfices réalisés dans ces conditions sont un peu supérieurs à ceux de l'an passé et permettent à votre Conseil de vous proposer le maintien du même dividende que pour l'exercice précédent.

Nous avons pris régulièrement connaissance des états indiquant, chaque semaine, les disponibilités en regard des exigibilités correspondantes et nous avons constaté que la trésorerie était toujours très largement pourvue et en mesure de faire face à toute éventualité.

Nous avons assisté très fréquemment aux séances du Conseil et nous avons pu ainsi nous assurer que les opérations sociales restaient dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications, auxquelles nous avons procédé dans les services de la Caisse, du Portefeuille, des Titres et des Avances garanties, nous ont toujours donné satisfaction et nous avons plaisir à reconnaître le zèle, l'activité et le dévouement avec lesquels tout le personnel s'acquitte des différentes fonctions dont il est chargé.

Le bilan qui vous est soumis présente un total de 8.618.417.778 fr. 84 c., soit une différence en moins, par rapport à l'exercice précédent, de 245.272.271 fr. 15 c.

Cette différence provient pour la plus grande partie de la diminution des comptes de chèques et d'escompte et des comptes courants créditeurs, qui a sa contre partie, à l'actif, dans la réduction des chapitres « Portefeuille et Bons de la Défense Nationale » et « Comptes courants débiteurs ».

Les postes : Rentes, Obligations et Valeurs diverses et Participations sont d'une importance minime eu égard à l'ampleur des affaires de votre établissement; ils ne sont composés que de valeurs de premier ordre, évaluées à des cours très réduits; leur réalisation ne pourrait donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Au Passif, les réserves sont en progression de 1.865.699 fr. 32 c. par suite de l'incorporation du prélèvement effectué pour la réserve légale sur les bénéfices de l'année 1933 et de la somme consacrée au cours de l'année 1934 au rachat des parts de fondateur.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établissement, aux coffres-forts, au mobilier et aux installations nouvelles ont été amorties.

Après tous les prélèvements pour amortissements et provisions et après règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 39.054.359 fr. 70 c. En ajoutant à la part vous revenant dans la répartition des bénéfices un prélèvement sur le compte des actionnaires de 4.240.837 fr. 20 c., inférieur de plus de 2 millions à celui effectué l'an dernier, votre Conseil vous propose la distribution d'un dividende de 50 francs par action pour l'exercice 1934. Sur cette base, il reviendrait 8 fr. 123 à chaque part de fondateur.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1934, tels qu'ils vous sont présentés.

M. DE LAVERGNE arrive à expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. DE LAVERGNE, M. ROBERT.
A. BOURGEOJS.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les comptes de l'Exercice 1934

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée générale.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition dans les délais légaux; tous les renseignements utiles à l'accomplissement de notre mission nous ont été fournis et les pointages et vérifications auxquels nous avons procédé nous ont permis de constater la parfaite tenue de votre comptabilité et de reconnaître que le bilan qui est soumis à votre approbation est l'expression fidèle des écritures sociales.

Ce bilan présente un total de 8.618.417.778 fr. 84 c. contre 8.863.690.049 fr. 99 c. au 31 décembre précédent, soit une diminution de 245.272.271 fr. 15 c.

A l'actif, le compte Encaisse et Banque de France figure pour 1.382.441.225 fr. 49 c. au lieu de 1.369.771.906 fr. 23 c. Le poste Avoirs dans les Banques s'inscrit pour 46.613.948 fr. 84 c. Le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale s'élève à 4.424.958.660 fr. 74 c. contre 4.754.723.333 fr. 63 c. Les Reports représentent 12.333.918 fr. 39 c. Le chapitre Correspondants accuse un total de 979.144.244 fr. 81 c. contre 872.727.261 fr. 42 c. et celui des Comptes Courants débiteurs 1.250.265.914 fr. 52 c. contre 1.342.204.471 fr. 98 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 1.451.789 fr. 49 c. et les Participations financières pour 6.200.000 francs comprenant, à peu de chose près, les mêmes éléments que l'an dernier. Ces deux chapitres sont composés de valeurs évaluées à des cours ne pouvant comporter que des

aléas favorables. Enfin les Avances garanties présentent un montant de 383.468.042 fr. 49 c.

Au passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 4.603.072.201 fr. 74 c. au lieu de 4.792.946.726 fr. 91 c. et les Comptes Courants créditeurs se totalisent par 2,975.653.221 fr. 90 c. contre 3.041.550.280 fr. 92 c.; les Bons à échéance fixe se chiffrent par 29.660.270 francs et les Acceptations figurent pour 65.007.489 fr. 99 c.; l'ensemble des réserves, y compris la réserve spéciale « Parts de fondateur », accuse un total de 439.710.216 fr. 56 c.

Au cours de l'exercice, il a été racheté 227 parts de fondateur du Comptoir National d'Escompte; de ce chef, la réserve spéciale destinée à cet objet est portée à 5.649.699 fr. 01 c., en augmentation de 37.580 fr. 27 c.

Les provisions nécessaires pour risques divers ont été constituées. Toutes les créances présentant un caractère litigieux, les dépenses de premier établissement, de mobilier et d'installation de coffres-forts sont amorties.

Déduction faite des frais généraux, des impôts et des charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes présente un solde bénéficiaire de 39.054.359 fr. 70 c.

A l'attribution vous revenant sur ces bénéfices, votre Conseil vous propose d'ajouter, par un prélèvement sur le compte des actionnaires, une somme de 4.240.837 fr. 20 c., ce qui permettra de distribuer le même dividende que l'an dernier.

Les actions recevront ainsi un dividende de 50 francs et les parts de fondateur 8 fr. 123, sous déduction des impôts. Le montant reporté à nouveau au compte des actionnaires ressortira à 6.239.941 fr. 90 c.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1934 tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 21 mars 1935.

Les Commissaires des Comptes:

A. DE LAVERGNE, M. ROBERT, A. BOURGEOIS.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 3 DÉCEMBRE 1934

	A	1000
		n and
-	(1009GH 1005	90
-		

PASSIF

Encaisse et Banque de France Fr.	1.382.441.225 4	COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE
Avoirs dans les Banques	46.613.948 &	COMPTES COURANTS CRÉDITEURS
Portefeuille et Bons de la Défense Nationale	4.424.958.660 74	Bons a échéance fixe
Reports	12.333.9 18 3	ACCEPTATIONS
	979.144.244 8	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS
Correspondants	979.144.244 0	COMPTE DES ACTIONNAIRES
Comptes Courants débiteurs	1.250.265.914 5	PROFITS ET PERTES (Exercice 1934)
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES	1.451.789 4	statutaire
Participations Financières	6.200.000	diverses
Parts de Fondateur C. N	5.649.699 0	Réserves
Avances garanties	383.468.042 4	immobilière
	01 OP1 000 00	spéciale « Parts de Fondateur C. N. ». 5.649.699 01
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	64 954.808 8	CAPITAL
AGENCES HORS D'EUROPE	25.426.804 2	
Comptes d'ordre et divers	20.508.722 0	
Immrubles	15.000.000	
Total Fr.	8.618.417.778 8	TOTAL Fr. 8.618.417.778 84

7.592.725.423,64

Fr. 46.239.941

Fr. 46.239.941

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 16 avril 1935

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1934.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1934, à 50 francs par action.

Un acompte de 20 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 30 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 8 fr. 123 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Après approbation des comptes de l'exercice 1934, le montant reporté à nouveau au compte des actionnaires ressortira à 6.239.941 fr. 90 c.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale donne quitus de la gestion de M. Alfred Bechmann, administrateur décédé.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. A. de Lavergne, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. A. DE LAVERGNE, M. ROBERT et A. Bourgeois, Commissaires des comptes à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1935, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de un ou deux Commissaires, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 5.000 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir National d'Escompte de Paris.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. - 4504-4-35. - (Encre Lorilleux).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE: 14, rue Bergère

SUCCURSALE: 2. PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS:

- Bd St-Germain, 147. Rue de Rivoli, 55. Bd Diderot, 23 (G. de Lyon).

BUREAUX DE BANLIEUE :

ARGENTEUIL
ASNIERES
AUBERVILLIERS
LE BOURGET
BOULOGNE-SUR-SEINE

CHARENTON CLICHY-SUR-SEINE CHOISY-LE-ROI COLOMBES ENGHIEN-LES-BAINS

ille	*Bourgueil	*Conlie	*Haye-Descartes (la)	*Montbard Montbéliard	*Raon-l'Etape Redon	* Sées Segré
ur-l'Adour	*Boussac *Branne	*Connerré *Contres	Hazebrouck *Hennebont	Montbrison	Reims	*Seloncourt
-Othe	*Brantome	Gorbeil	*Héricourt	Mont-de-Marsan	Remirement	Semur
-Provence	Brest	*Corcieux	*Hérimoncourt	**Mont-Dore (le)	Rennes	Sens
s-Bains	*Bricquebec	*Cosne-d'Allier	Honfleur	Montélimar	Réole (la)	*Septeuil
a-Durins	Brioude	*Cour-Cheverny	Hyères	*Montgeron *Monthureux-s-Saone	*Retournac	Sete
	*Brissac	*Coutances	L Isle-Adam	*Monthureux-s-Saone	*Ricamarie (la)	*Saurre
n	Brive	*Couterne	*L'Isle-en-Jourdain	Montluçon	Riom	Sille-le-Guillan
1C	*Brou	*Coutras	Issoire	Montmedy	Rive-de-Gier	Soissons *Sommières
	Bruyeres *Buxières-les-Mines	Crest *Culan	lssoudun Jarnac	Montpellier *Montpon-sur-l'Isle	Roanne Rochefort-sur-Mer	*Souillac
	*Cadillac-sur-Garonne	*Dammartin -en-Goële	*Lamballe	*Moreuil	*Roche-la-Molière	*Sourdeval-la-l
ème	Gaen	Dax	*Langeais	Morlaix	Rochelle (la)	*Soustons
это		**Deauville	Langon	Moulins	Roche-sur-Yon (la)	*Souterraine (la
v	Cagnes-sur-Mer Cahors	*Delle	Langon *Lannemezan	Mouy	*Rocroi	Strasbourg
	Calais	Dieppe	*Lautrec	Murat	Rodez	*Sury-le-Comta
	Cambrai	Dijon	Laon	Nancy	Romans	*Suze (La) *Talaudière (la)
on	*Cancale	*Dol-de-Bretagne	Laval	Nantes	Romilly-sur-Seine Roquemaure	Tarascon-sur-
28	*Candé	Dôle	*Le Lavandou	Narbonns	Roubaix	Tarbes
in C	Cannes	*Dorat (Le)	*Le Lude Lens	*Navarrenx *Nay	Rouen	*Tardets
n-sur- Creuse	Carcassonne	Douai Doué-la-Fontaine	*Lesparre	*Nemours	*Rumilly	*Tartas
ières	*Carmaux Carpentras	Dreux	*Levroux	*Nemours **Néris-les-Bains	*Saâles	*Taverny
TCLCD	*Gastillon-s- Dordogne	Dunkerque	Lézignan-Corbières	*Neuville-de-Poitou	*Sablé	*Tessy-sur-Vir
6	Castres	*Eguzon	Libourne	Nevers	St-Amand-les-Eaux	*Thouarcé
	*Gaussade	Elbeuf	*Liguail	Nice	*Saint-Ambroix	*Tinchebray
	Gavaillon	Epernay	Lille	Nimes	*St-Antonin	*Toucy Toulon
	*Chabanais	*Epernon	*Lillebonne	Niort	Saint-Brieuc Saint-Chamond	Toulouse
	*Chablis	Epinal	Limoges	*Nogent-sur-Seine *Nomeny	et-Claude	Tourcoing
n de Verelen	*Chalonnes-sur-Loire	*Ernée *Esbly	Limoux Lisieux	*Nort-sur-Erdre	St-Claude *St-Didier-en-Velay	Tonrs
es-de-Luchan es-de-l'Orne	Châlons-sur-Marne Chalon-sur-Saône	*Etables	Livarot	*Noven	Saint-Dié	Tremblade (la
s-sur-Gèze	Chambéry	Evian-les-Bains	Loches	*Ollipules	Saint-Etienne	Trouville
es-Bains	Chambon-Fengerolles	Evreux	*Longuyon	Olonzac	Saint-Dié Saint-Etienne *SEto-de-Montluc	Troyes *Uzerche
	Chambon-Feugerolles Chantilly	*Excideuil	Longwy Lons-le-Saunier	Oloron-Sainte-Marie	*Saint-Gauitier	*Uzerche
	Charleville	*Eymet	Lons-le-Saunier	Orange	*St-Geniès	*Vaas *Vaison
-les-Dames	*Charlieu	*Falaise	Lorient	Orléans	St-Germain-en-Laye *St-Hippolyte-du-Fort	*Val-André-Ple
е	Chartres	Ferté-Bernard (la) Ferté-Macé (la)	Lourdes	*Ornans *Ouzouer-le-Marché	Saint-Jean-d'Angély	Valence
re	Château-d'Oléron	Ferte-mace (Ia)	Louviers Lunéville	*Paimbœuf	Saint-Junien	*Valence-d'Age
nrt rt-en-Vallée	*Châteaugiron	Firminy Fleche (la)	Lyon	*Paimpol	*Saint-Just-sur-Loire	Valenciennes
nt-de-Lomagne	Château-Gontier Châteauneuf-s-Sarthe	Flers-de-l'orne	Macon	*Patay	Saint-Lò	Vannes
nt-sur-0ise	Châteaurenard	*Fleurance	*Magnac-Laval	Pau	Saint-Malo	*Varennes-sur
nt-sur-Sarthe	Chateaurony	Fontainebleau	*Magnac-Laval *Malicorne	*Paulhaguet	Saint-Marcellin	*Vermenton
	**Châtel-Guyon	Fontenay-le-Comte	Mans (le)	Périgueux	*St-Martin-de-Crau	Vernon
au	**Châtel-Guyon Châtellerault *Châtillon-en-Bazois	Fresnay-sur-Sarthe	Mantes-Gassicourt	Péronne	Saint-Nazaire Saint-Omer	Versailles *Vésinet (le)
S	Chatillon-en-Bazois	Frontignan	*Marines	Perpiguan *Pertuis	*Saint-Omer *Saint-Paul-en-Jarez	Vichy
	*Chatillon-sur-Indre	*Gabarret	Marmande Marseille	*Pieux (Les)	*St-Pierre-des-Nids	*Vic-sur-Cère
at_UAbbaye	Châtillon-sur-Seine	Ganges Gannat	Maubeuge	*Plancher-les-Mines	*Saint-Pierre-Eglise	*Vic-sur-Seille
it-l'Abbaye	*Chaumes-en-Brie	*Garches	Mauléon-Soule	*Ploërmel	*Saint-Pierre-d'Oléron	Vienne
C n	Chaville	*Génillé	Mayenne	Poitiers	Saint-Quentin *St-Rambert-sur-Loire	Vierzon
	*Chemillé	*Giromagny	*Mayet	*Poix	*St-Rambert-sur-Loire	*Vigan (le) *Vihiers
lle	Cherbourg	*Gourin	Mazamet	*Poligny	*St-Rémy-de-Provence	Vihiers
	Cholet	*Grand-Fougeray (le) *Grand-Luce (le)	Meaux	*Pons	*Saint-Saulge *Saint-Sever	*Villaines-la-J *Villefort
	*Cirey	*Grand-Lucé (le)	*Mehun-sur-Yevre	Pont-à-Mousson	Saintes	Villefranche-
	Clermont-de-l'Oise	Graulhet	Melun	Pontoise	Salon	Villeneuve-su
	Clermont-Ferrand	Gray	Menton *Meslay-du-Maine	*Pont-Saint-Esprit *Pont-Sainte-Maxence	*Samatan	*Villers-Bocag
ble	Clermont-l'Hérault *Clisson	Grenoble *Granche c.PAub (12)	*Mesle-sur-Sarthe	*Pornic	*Sarcelles	Vire
IX		*Guerche-de-Rret (la)	*Meung-sur-Loire (Le)	*Pré-en-Pail	*Saugues	Vitré
ie-sur-Mer	Cognac *Combronde	*Gnignes-Rabutin	Millau	*Prémery	*Saulieu	**Vittel
ile (la)	Compiègne	*Guerche-s-l'Aub. (la) *Guerche-de-Bret. (la) *Guignes-Rabutin *Guitres	*Mirebeau-en-Poitou	Puy (le)	Saumur	Voiron
are (au)	Concarneau	*Hasparren	*Monségur	Ouimper	*Savigny-sur-Orge	*Voves
3	*Condé-sur-Noireau	Havre (le)	Montauban	*Rambervillers	Sedan	

MANCHESTER

BRUXELLES MONTE-CARLO - MONACO ALEXANDRIE LE CAIRE PORT-SAID

BOMBAY MELBOURNE TANANARIVE — DIÉGO-SUAREZ
TAMATAVE — MAJUNGA
MANANJARY — FIANARANTSOA
TULEAR — MORONDAVA — NOSSI-BÉ
SOUSSE — SFAX

BIZERTE - MATEUR

REPRÉSENTANTS Aux États-Unis: M. A. PAILHAS, 65, Broadway, NEW-YORK. En Argentine: M. A. BECQUEREL, 495, rue 25 de Mayo, BUENOS-AIRES.

(*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGERE, 26, PARIS. — 4505 4-35. — (Racre Levilleux)